|  |
| --- |
| Réflexion 2 - Évaluer les fournisseurs |
| Durée : 15’ | *Homme avec un remplissage uni*ou*Deux hommes avec un remplissage uni* | Source |

**Travail à faire**

Après avoir lu le **document** répondez aux questions suivantes :

1. En effectuant une recherche sur Internet, rappelez ce qu’est une norme ISO, son objectif et ses moyens
2. Quelle est l’idée principale du paragraphe 741 du **document 1** ci-dessous ?
3. Que signifie, dans le texte, « une aptitude à fournir un produit conforme » ?
4. Tous les articles doivent-il être évalués ?
5. Tous les fournisseurs doivent-ils être évalués ?

**Doc. 1 Certification ISO 9001 et évaluation des fournisseurs**

*Source : iso.org*

***§ 7.4.1 Processus d'achat***

*L'organisme doit assurer que le produit acheté est conforme aux exigences d'achat spécifiées. Le type et l'étendue de la maîtrise appliquée au fournisseur et au produit acheté doivent dépendre de l'incidence du produit acheté sur la réalisation ultérieure du produit ou sur le produit final.*

*L'organisme doit évaluer et sélectionner les fournisseurs en fonction de leur aptitude à fournir un produit conforme aux exigences de l'organisme. Les critères de sélection, d'évaluation et de réévaluation doivent être établis. Les enregistrements des résultats des évaluations et de toutes les actions nécessaires résultant de l'évaluation doivent être conservés (voir 4.2.4).*

Le deuxième paragraphe exprime que l'organisme doit évaluer les fournisseurs en fonction de « leur aptitude à fournir un produit conforme aux exigences... » Ceci mérite quelques réflexions :

* Cette obligation porte uniquement sur « leur aptitude à fournir un produit conforme », autrement dit, cela suppose de se référer à des critères qualité, ce qui est la moindre des choses dans le cadre d'une certification d'un système de management de la qualité. Dans la pratique, ce seul critère nous paraît insuffisant. Il sera bon de lui adjoindre d'autres critères tels que financiers (solidité financière du fournisseur par exemple), commerciaux (possibilité de coopérations techniques par exemple), logistique (localisation ou flexibilité par exemple), etc.
* Une question se pose : cette évaluation doit-elle concerner tous les produits achetés ? Il nous semble qu'une bonne interprétation de la norme est que l'évaluation des fournisseurs peut se limiter aux produits achetés entrant dans la composition du produit fini qui sera vendu au client et à tout autre produit participant directement à la conception ou réalisation du produit vendu tel que machine de production, moyen de contrôle par exemple. Mais cette pratique de l'évaluation mérite, au-delà des exigences pour la certification, d'être étendue à d'autres produits achetés importants pour la société.
* Force est de constater que, dans la pratique, il est impossible d'évaluer tous les fournisseurs. Il faut être réaliste et à cet égard la phrase du premier paragraphe prend toute son importance : « Le type et l'étendue de la maîtrise appliquée au fournisseur et au produit acheté doivent dépendre de l'incidence du produit acheté sur la réalisation ultérieure du produit ou sur le produit final ». À notre sens, concernant l'évaluation des fournisseurs, cela autorise à aller d'une évaluation approfondie pour certains produits à la quasi-absence d'évaluation pour d'autres.

**Réponses**

1. **En effectuant une recherche sur Internet, rappelez ce qu’est une norme ISO, son objectif et ses moyens**
2. **Quelle est l’idée principale du paragraphe 741 du document 1 ci-dessous ?**
3. **Que signifie, dans le texte, « une aptitude à fournir un produit conforme » ?**
4. **Tous les articles doivent-il être évalués ?**
5. **Tous les fournisseurs doivent-ils être évalués ?**